Image not found or type unknown

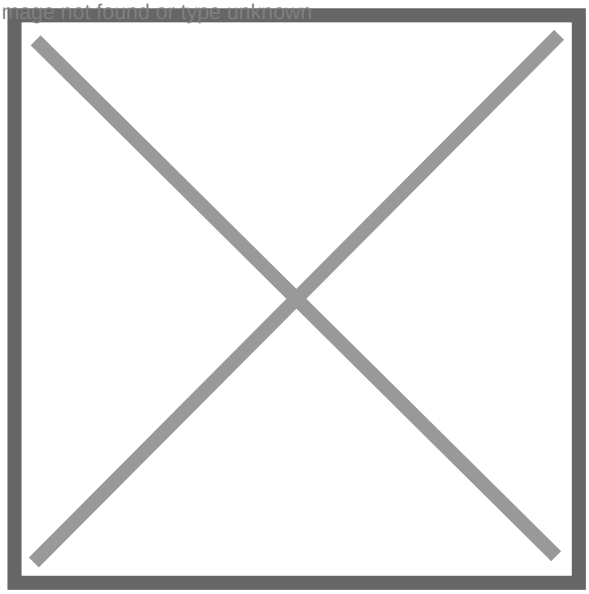

Devis de complaisance X10

Par **rob13**, le **14/02/2018** à **09:48**

bonjour
j explique le soucis
une baie vitrée assez grande en verre securit a été endommagée par un véhicule
passage de l expert en assurance montant 1 500 euros pour son remplacement

le propriétaire a fait établir un devis par l entreprise ou travaille son fils est le devis 14 800 euros!!!!!!et en me renseignant le verre figurant sur le devis n'existe plus ou n est plus aux normes à ce jour.....
a votre avis que dois je faire?
déposer plainte?
envoyer le devis a la répression des fraudes?
le propriétaire est en plus menaçant donc vraiment pas envie de lui faire de cadeau ou d acquiesser
merci de votre aide

Par **chaber**, le **14/02/2018** à **10:37**

bonjour
[citation]e propriétaire a fait établir un devis par l entreprise ou travaille son fils est le devis 14 800 euros!!!!!!et[/citation]
Etes-vous locataire?

Si oui le propriétaire doit négocier avec l'assureur du véhicule

Par **rob13**, le **14/02/2018** à **10:46**

le proprio ne veut rien faire si ce n est me donner son devis
et l accepter....puis je me retourner contre l auteur de l etablissement du devis?

Par **chaber**, le **14/02/2018** à **10:53**

bonjour

normalement cette affaire doit se traiter entre l'expert de l'assureur et le propriétaire de la maison.

transmettez copie du devis à l'expert.

Par **rob13**, le **14/02/2018** à **10:58**

merci chaber...pour moi c est de l escroquerie pure et simple
ou tentative du moins
de petits escrocs j ai du mal a laisser passer

Par **morobar**, le **14/02/2018** à **12:40**

Bonjour,
Il serait bon d'indiquez à quel titre vous désirez intervenir et en quoi cette anomalie prébsmée nuit à vos intérêts ?
Vous évoquez un sinistre automobile. Vous prenez les assureurs pour des ignorants et les experts pour des sponsors ? C'est en général le contraire qui est constaté, que l'acceptation de sous -évaluations, que d'évaluations avec un tel multiple.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés